



Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine
Maison du l'Her - 2A, rue du calvaire 56190 BILLIERS
Tél. : 06 47 75 52 32
Courriel : belledevilaine56190@gmail.com
Site : <http://www.belledevilaine.fr>

« BELLE DE VILAINE »

koanten ar gwilen

Reconstruction à l'authentique d'une chaloupe pontée à cul rond et pavois ajouré de 1887 de la baie de Vilaine.
Classé Bateau d'Intérêt Patrimonial

Assemblée Générale du 10 février 2023

Le Président, Dominique Prudhomme remercie tous les présents, indique les neufs pouvoirs qui ont été donnés ainsi que les membres absents.

1 / RAPPORT MORAL 2022

- **Adhésion :** En 2022, moins d'adhésions de groupe mais plus d'adhésions individuelles. Au total, 138 adhérents, 27% en moins par rapport à l'année précédente ce qui s'explique par un calendrier de navigation moins important qu'en 2021.

- **Navigation :**

En 2022, 70 journées équipiers ont été nécessaires pour embarquer 176 personnes.

Vilaine en fête a été la principale manifestation. Nous avons participé à la fête du Red ar Mor de Pénerf et à celle du grand Norven de Piriac.

Nous avons privilégié les sorties uniquement à la voile quitte à moins aller à Hoëdic.

- **Maintenance bateau :**

Lors du carénage en avril, nous avons changé les 5 passe-coques du bateau qui étaient d'origine.

Un gros travail sur les mâts (ponçage total, réparation..) et sur le gréement (changement de poulie important) a été effectué.

La descente dans le bateau a été terminée (elle est maintenant relevable pour accéder au moteur), les deux portes d'accès arrière sont en place.

La ventilation du moteur a été mise en place.

- **Manifestation :**

L'association a tenu la buvette lors du 14 juillet et elle organisé le 3 septembre son traditionnel concours de pétanque (32 équipes).

- **Assurance :**

Nous sommes maintenant assurés pour la responsabilité civile de l'association, assurance hangar, assurance du local mis gracieusement à notre disposition par la municipalité chez Groupama, agence de Muzillac. Nous avons mis fin au contrat avec AXA Vannes.

Pour le bateau, nous sommes en train de faire une modification indiquant que le bateau est désarmé une partie de l'année en précisant que pendant cette période tous les éléments enlevés du bateau pour l'hivernage (voiles, gréement, annexe, moteur d'annexe, radeaux de survie...) sont assurés.

- **Sinistre Guip :**

Date du sinistre 22 avril 2019.

Nomination de M. Bossé, expert, 2 juillet 2020.

Expertise par M Bossé, 9 septembre 2020.

M. Bossé n'a fourni aucun rapport malgré les nombreuses relances de notre avocat.

L'assurance du GUIP a refusé la nouvelle demande d'accord amiable en juin 2022 proposée par notre avocat.

Suite, à la demande de notre avocat, le tribunal de Vannes décide une ordonnance de remplacement de M Bossé par M. Blanken, le 28 octobre 2022.

Une nouvelle expertise aura lieu le mercredi 11 janvier 2023.

La nouvelle expertise s'est bien déroulée. La position de la MMA a été en grande partie contestée. Nous avons bon espoir. Pour le moment, de la part d'AXA qui s'est défaussé et de la MMA assurance du chantier du Guip, nous n'avons touché aucun dédommagement.

-Décès :

Pascal, Gérard, bénévoles assidus, Roger Picard, patron du Xénus (Pénerf) qui participait à l'ensemble de nos fêtes maritimes et Pierre Gautier à l'origine de l'association nous ont quittés cette année.

Vote du rapport moral

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2/ RAPPORT FINANCIER 2023

- **Bilan financier au 12/12/2022** : voir pièce jointe

Le solde courant affiche un bilan positif de 5 677€

Avec le remboursement d'emprunt (4 086) et les dépenses exceptionnelles pour le bateau (2 311.70), le bilan financier 2022 fait apparaître un solde positif de 263.09€

Le président fait lecture du rapport réalisé par le vérificateur aux comptes François Batard qui demande à l'AG d'approuver les comptes.

-Souscription :

Après une dernière relance de souscription fin 2022, nous avons réussi à clore le budget validé par la Fondation du Patrimoine de 102 871€ (ensemble de la restauration moins le remplacement du moteur) sans reste à charge pour l'association.

Depuis juillet 2017, 221 dons ont été effectués pour la somme de 53 535.82€

La fondation, sur ses fonds propres, s'est engagée pour 8 500€

Le reste du budget est financé par les subventions de la Région (35%), le département (15%) (Mairie, subvention exceptionnelle pour le hunier de 2 200€).

Regard Publicité de Muzillac a édité les bulletins d'appel aux dons ainsi que les affiches et les autocollants gratuitement.

-Bilan travaux de restauration :

Budget total : 119 937€

Recettes : 106 977€ (souscription, subvention, fonds propres Fondation)

Reste à charge pour l'association 10.65%

Vote du bilan financier

Le rapport financier est voté à l'unanimité

3/ ANNEE 2023

-Adhésion :

Depuis 2014, le prix des adhésions est resté identique. Pour 2023, le CA a décidé d'augmenter le prix des adhésions sauf pour les membres actifs.

Membre actif : 30€ - Membre sympathisant adulte : 40€ - Membre sympathisant enfant (moins de 15 ans) : 15€ - Groupe constitué demi-journée : 300€ - Groupe constitué journée : 400€ - Groupe constitué WE : 850€

-Navigation :

En 2023 aura lieu la semaine du Golfe du lundi 15 mai au samedi 20 mai.

Nous essayerons de réaliser plutôt dans la saison le calendrier des sorties en mer.

Nous reconduirons les sorties à la demi-journée.

-Maintenance bateau :

Fixation du capot moteur, fermeture des portes d'accès au moteur, fin des cloisons entourant la descente, fermeture des tiroirs du réfrigérateur, installation prise 220 côté cuisine, nettoyage des fonds, révision de la chaîne, fixation radeau de survie sur le pont

Gainage du haubanage, changement des rhéas des mâts, chaîne, gainage

Vérification réducteur du moteur

Changement d'une partie de la bande molle

Carénage 2023 du 6 au 12 avril puis mise sur corps mort en Vilaine et mâtage

-Déménagement de notre local :

Retour au local situé grand' rue le samedi 7 janvier. Le local a été entièrement restauré par les agents municipaux.

- Remerciement souscription

Rappel des contreparties aux donateurs :

Formule 1, 50€ minimum : invitation à l'inauguration

Formule 2, 150€ minimum : formule 1 + photo de Belle Vilaine A4 et autocollant

Formule 3, 500€ minimum : formule 2 + inscription sur panneau des donateurs

A cette occasion, il serait souhaitable de rénover le panneau du patrimoine du port de Billiers au dos duquel seront inscrits les donateurs de la formule 3. Voir avec mairie et OTSI.

4/ RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tiers renouvelable des membres du C.A. se compose de Daniel Le Sommer, Jérôme Pautremat, Bernard Bertho, Roland James, Jean-Yves Mafoa, Erwann Mehuys et Robert Thomas. Robert Thomas ne souhaite plus se représenter.

Les 6 autres membres renouvellent leur candidature.

Dominique LE BRUN et François SEGRETAIN proposent leur candidature. Les 6 anciens et les deux nouveaux membres sont élus au Conseil d'administration à l'unanimité.

5/ DIVERS

Changement de forfait pour le téléphone de l'association. Forfait free à 2€ à la place du forfait orange à 19.90€

CONCLUSION

L'année 2023 marquera un tournant dans la vie de l'association avec la fin de la souscription qui entérine l'importante restauration entreprise et la fin de la procédure judiciaire vis-à-vis du chantier du Guip. L'importance d'une équipe soudée et engagée va porter ses fruits. L'équipe de la Belle va pouvoir sereinement envisager l'avenir, elle peut être fière de ce qu'elle réalise au quotidien.

Le secrétaire : Pierre-Marie LE PEVEDIC

Le président : Dominique PRUDHOMME